



Paris 12e
École élémentaire EA 10 Lamoricière

BILAN PLU DES ENFANTS - JUILLET 2022

PARIS 12E

Troisième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 11 avril et le 28 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à imaginer de nouvelles règles d'aménagement pour le bâtiment de leur école.

Afin de recueillir leurs idées, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier durant lequel les enfants ont dressé un premier état des lieux de leur école (architecture du bâtiment, hauteur, surface d'espaces plantés, fonctions présentes à l'intérieur du bâtiment...);
- un second atelier destiné à la réalisation, en maquette, du projet de l'école idéale.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire EA 10 Lamoricière, école ambassadrice du PLU pour le 12e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec le projet de règlement réalisé par la Ville de Paris, et dans la continuité de leurs propositions concernant le Projet d'Aménagement D'une ville iDéale.

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN : DE NOUVELLES RÈGLES À IMAGINER

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EA 10 LAMORICIÈRE

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 12E

BILAN



25 élèves en classe de CM1



2 ateliers réalisés
les 9 et 16 juin 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignant



école élémentaire EA 10 Lamoricière,
10 Rue Lamoricière, 75012 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Monsieur Laurent, enseignant,
très intéressé et investi.

- Les élèves de CM1
enthousiasmés par les ateliers.

« Les élèves et moi-même avons été ravis du travail
effectué et les élèves ont été très fiers d'exposer leurs
maquette et travaux en lien avec le PLU lors de la fête
de l'école. »

Jerôme Laurent



Imaginer mon école idéale - École élémentaire EA 10 Lamoricière, Paris 12e

1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1 État des lieux de l'école

1/ Quizz introductif du PLU 30 minutes

En introduction à l'atelier, un quizz a été proposé aux élèves.

Il a permis de revenir avec eux sur les grands principes de la ville durable, au travers de thématiques diverses : le changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, les énergies renouvelables, la mixité des fonctions, la mutualisation des espaces... Autant de sujets qui ont été abordés ensuite avec les élèves pour construire leur projet d'école du futur.

Afin d'observer les règles déjà appliquées dans leur quartier, un extrait cartographié du PLU aux environs de l'école a été présenté aux élèves. Dans la plupart des cas, l'école ne faisait l'objet d'aucune règle spécifique : les enfants ont alors pu inventer leurs lors de la phase de projet !

Enfin, une rapide présentation de l'architecture des bâtiments de l'école a été proposée aux élèves. Cela leur a permis de se familiariser avec les façades de leur école, mais également d'apprendre à définir le style et l'époque de cette construction.

LE QUIZZ DU PLU BIOCLIMATIQUE!
VILLES DES PROXIMITÉS



8. EN VILLE, IL Y A PEU DE PLACE POUR CONSTRUIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS.

ALORS, COMMENT FAIRE S'IL MANQUE UNE ÉCOLE OU UNE CRÈCHE DANS MON QUARTIER PAR EXEMPLE ?

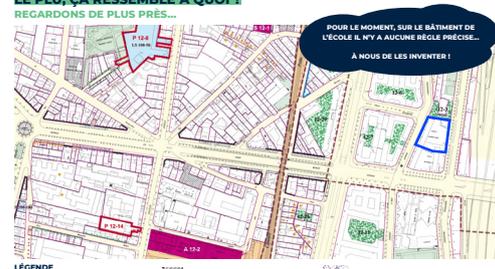
MUTUALISER DES ESPACES
C'est-à-dire faire en sorte qu'un même bâtiment accueille plusieurs activités sur des temps différents.
École la journée et cours de couture le soir par exemple !

CONSTRUIRE DES SURÉLEVATIONS
C'est-à-dire construire au-dessus des bâtiments existants.

OCCUPER DES BÂTIMENTS VIDES
C'est-à-dire réaménager des espaces qui ne sont plus utilisés.

CAUE

LE PLU, ÇA RESSEMBLE À QUOI ?
REGARDONS DE PLUS PRÈS...



POUR LE MOMENT, SUR LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE IL N'Y A AUCUNE RÈGLE PRÉCISE... À NOUS DE LES INVENTER !

LÉGENDE

- école Lamarcinière
- espace vert protégé : on ne peut pas construire !
- bâtiment protégé
- intérêt patrimonial
- obligation de construire des logements sociaux
- à transformer en équipement

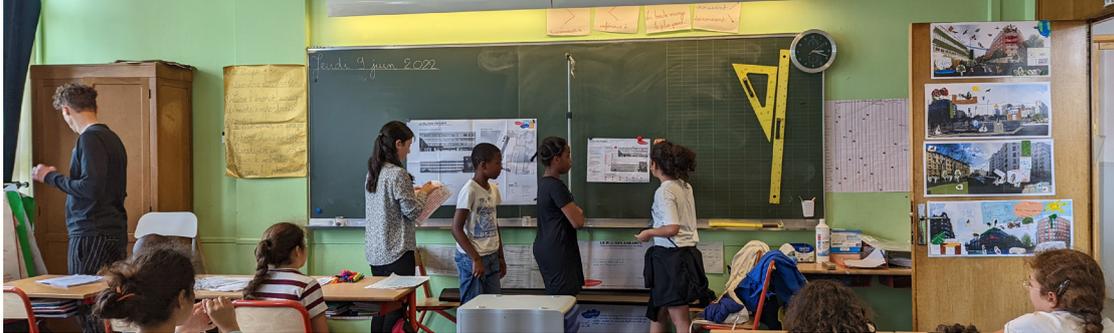
L'ÂGE ET L'ARCHITECTURE DE MON ÉCOLE
ADAPTER UN BÂTIMENT AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE, SURTOUT QUAND IL S'AGIT D'UN VIEUX BÂTIMENT !

MAIS AU FAIT, QUEL ÂGE A VOTRE ÉCOLE ? QUAND A-T-ELLE ÉTÉ CONSTRUITE ? PLUSIEURS INDICES PEUVENT NOUS AIDER, SAUREZ-VOUS LES RETROUVER ?



construite autour de 1970

© CAUE de Paris



© CAUE de Paris

2/ État des lieux du bâtiment de l'école et de la cour

1 heure et 30 minutes

Les enfants se sont ensuite glissés dans la peau d'un architecte. Leur mission : adapter leur école aux enjeux du changement climatique. Mais avant de réaliser leur projet en maquette, ils ont d'abord réalisé l'état des lieux de la cour et du bâtiment de l'école.

Pour cela les élèves ont été divisés en 4 équipes et selon les thématiques déjà observées dans les « ateliers PADD » :

- **ville des proximités** : quelles activités l'école accueille-t-elle ou pourrait-elle offrir aux habitants du quartier ?

- **nature en ville** : quelle place la nature occupe-t-elle dans l'école ? Comment pourrait-on amplifier sa présence ?

- **ville dépolluée** : comment est générée l'électricité du bâtiment ? Comment les déchets sont-ils gérés ? Quelle place est offerte aux vélos, rollers, trottinettes ?

- **ville héritée** : quels sont les matériaux qui composent la façade du bâtiment ? Quelle harmonie avec les bâtiments environnants ? Quelles vues sur la ville ?

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE LANOIRIÈRE, PARIS 12E

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE LANOIRIÈRE, PARIS 12E

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE LANOIRIÈRE, PARIS 12E

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE LANOIRIÈRE, PARIS 12E



CAUE de Paris - bilan PLU DES ENFANTS Paris 12e - juillet 2022

© CAUE de Paris

ATELIER 1

État des lieux de l'école

3/ Synthèse commune de l'état des lieux

20 minutes

Tous les états des lieux thématiques ont été compilés au tableau et chaque groupe a présenté le résultat de son travail. Des premières pistes de projet ont émergé et ont été discutées collectivement.

Ville des proximités - Les fonctions de l'école

Il est proposé d'ouvrir le bâtiment de l'école, en soirée et le week-end, notamment pour accueillir des sans-abris, des cours du soir dans la classe des CM2, et un cinéma de plein air sur le toit.

La cour, fermée aujourd'hui, pourrait être également ouverte le week-end, afin que tous les habitants puissent organiser des événements. Les élèves proposent aussi de diversifier les activités possibles dans la cour, en ajoutant un poulailler, des agrès de sport et un coin dédié au dessin.

Nature en ville - Gestion de l'eau de pluie

Le sol de la cour étant sombre et très minéral, il est proposé de le désimperméabiliser et de le rendre plus clair. Les enfants ont également proposé d'installer un récupérateur d'eau de pluie, ce dispositif n'étant pas présent aujourd'hui dans la cour.

Nature en ville - Végétation

La cour est aujourd'hui très peu plantée ; quelques bacs et un verger ont été plantés en bordure de la cour, mais aucun arbre ne permet d'offrir de l'ombre. En conséquence, les enfants ont d'emblée proposé de planter des arbres et de végétaliser la moitié de la cour (terre, arbres, copeaux, sol clair...).

Ils ont également remarqué que les toits plats pouvaient accueillir un éventuel potager et

quelques ruches.

Ville dépolluée - Énergies

Si des panneaux solaires sont installés sur le toit de l'école maternelle sur laquelle donne la classe, aucun dispositif particulier ne semble installé dans l'école élémentaire. Il est ainsi proposé d'installer des panneaux solaires sur le toit mais aussi de faire en sorte que les poteaux de la tonnelle de la cour soient convertis en éoliennes.

Ville dépolluée - Gestion des déchets

Aucun dispositif particulier n'est installé dans l'école pour gérer les déchets. Aussi, il est proposé de mettre à disposition une boîte à dons et une boîte à livres dans la cour, ainsi qu'un compost à proximité du verger.

Ville dépolluée - Mobilité

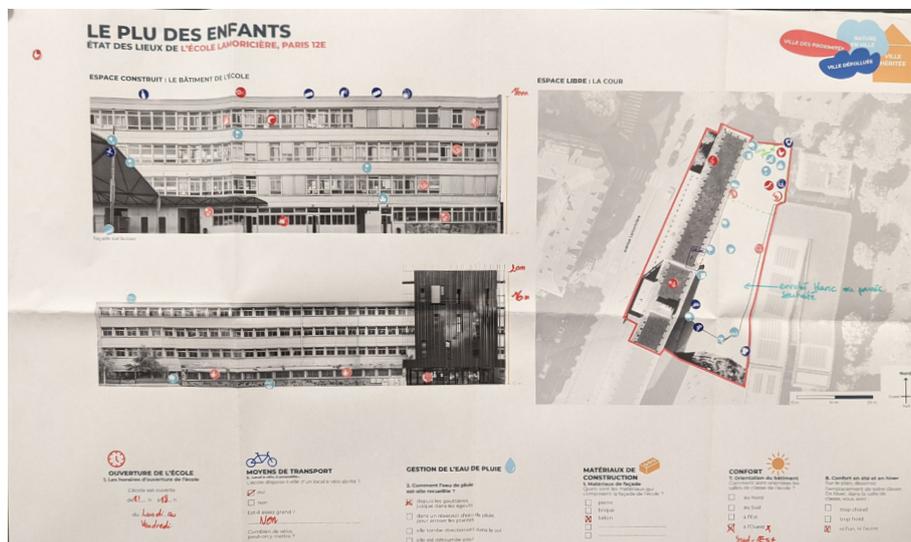
Un local vélo existe dans l'école, mais il n'est pas assez grand. Il est proposé d'en construire un dans la cour, à proximité de l'entrée.

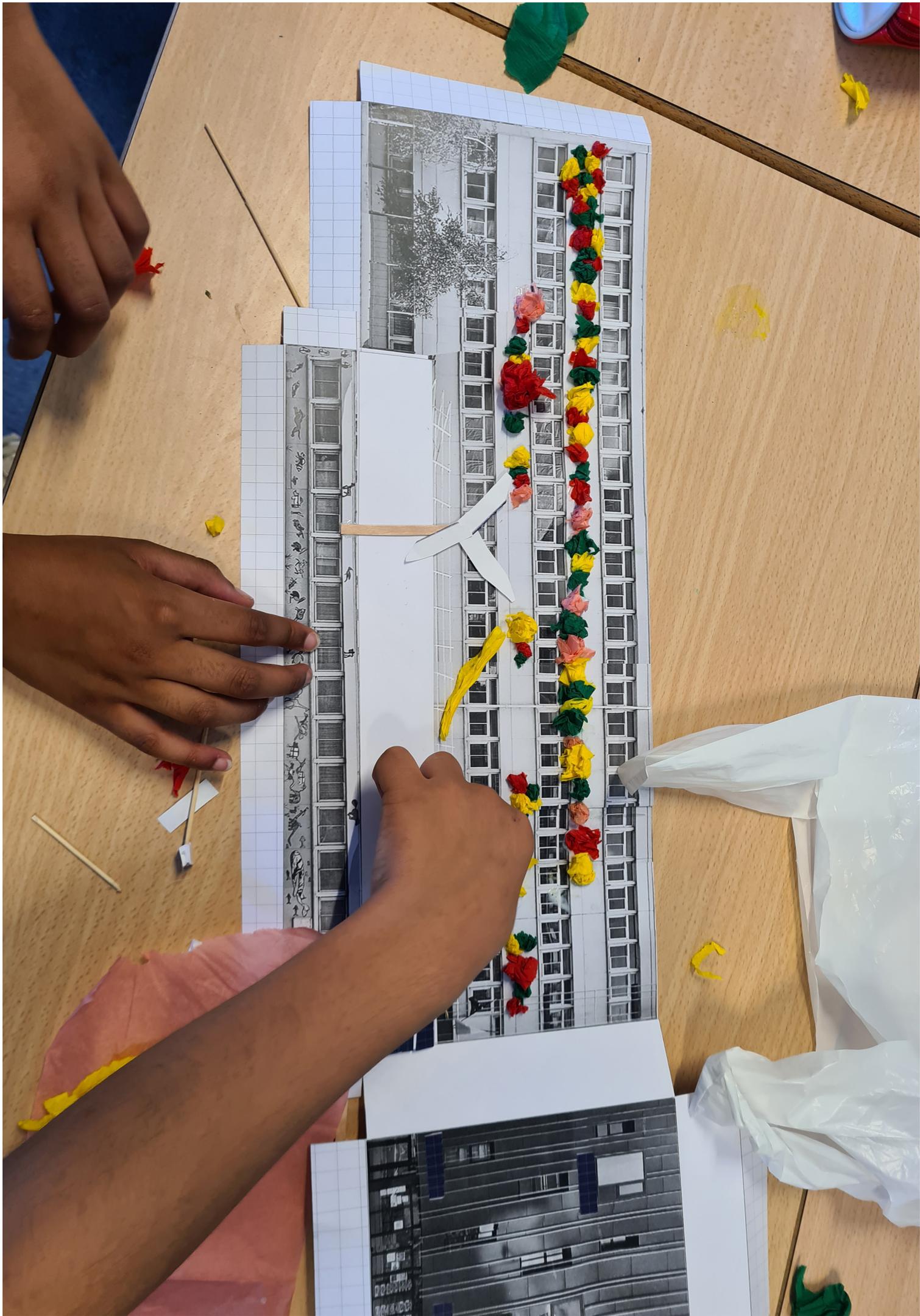
Ville héritée - Mise en valeur du paysage et du bâtiment

Depuis leur salle de classe, au dernier étage du bâtiment, les élèves distinguent le nouveau bâtiment de l'hôtel Meininger et aimeraient conserver cette vue à l'avenir.

Ville héritée - Confort

La classe étant orientée au sud-est et étant particulièrement vitrée, il y fait assez chaud l'été. La solution pour résoudre ce problème reste en suspens à la fin de l'atelier (volets ? isolation plus performante ?).





ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

1/ Échanges collectifs sur le projet à mener pour l'école

20 minutes

À partir de l'état des lieux réalisé lors de l'atelier précédent, des références, et des « fiches d'identité » remplies en autonomie par les élèves, un temps d'échanges a été proposé à l'ensemble de la classe. L'objectif : définir et s'entendre sur un projet commun pour l'école du futur.

Pour cela, des fiches thématiques ont été distribuées aux élèves. En petits groupes thématiques (**fonctions, énergies, déchets, eau et nature, paysage, confort**), les élèves ont alors proposé des améliorations spatialisées (sur le toit, dans le bâtiment ou dans leur classe) pour leur école. La cour de récréation, future cour Oasis aujourd'hui en cours de réalisation, n'a pas été travaillée par les élèves puisqu'ils ont déjà participé à des ateliers participatifs pour co-concevoir leur future cour.

Le fruit de ces réflexions a ensuite été présenté au reste de la classe. Chaque proposition a été inscrite au tableau et soumise au vote de tous les élèves.

Les idées proposées par les CM1 de l'école Lamoricière, 12^e arrondissement

Dans le bâtiment de l'école, il est proposé :

- de permettre d'accueillir des cours du soir (échecs, théâtre...) dans les salles de classe ;
- de planter la façade d'entrée ;
- de planter des fleurs autour des fenêtres ;
- de cultiver des légumes sur les rebords de fenêtres ;
- de rénover les façades avec des matériaux biosourcés.

Dans la cour, qui serait idéalement ouverte le week-end, il est proposé :

- d'aménager un lieu permettant d'organiser des fêtes ou des événements (gradins, estrade...) ;
- d'ajouter des bancs ;
- d'ajouter des arbres ;
- de cultiver un potager ;
- de créer un bac à sable ;
- de rendre le sol perméable en laissant pousser l'herbe ;
- d'implanter une éolienne ;
- de mettre du bois sur le mur périphérique de la cour, ainsi que des panneaux solaires.

Enfin, **sur le toit,** les enfants ont proposé :

- d'installer un cinéma accessible le soir aux habitants du quartier ;
- d'installer une piscine sur le toit du cinéma,
- de végétaliser une partie de la toiture ;
- de cultiver un potager ;
- d'installer des panneaux solaires, des éoliennes et une tour à vent.

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

2/ Réalisation de la maquette

1 heure et 30 minutes

Les élèves se sont répartis en 3 groupes :

- **espace construit** pour transformer le bâtiment et les façades de l'école ;
- **espace constructible** pour aménager le toit ou créer des surélévations ;
- **espace intérieur** pour penser l'aménagement de la salle de classe.

Chaque groupe a été chargé de représenter, par espace, les éléments qui apparaissent au tableau. Toutes les productions des élèves ont été assemblées pour ne former qu'une seule et même maquette.

Dans **l'école EA 10 Lamoricière du futur**, telle qu'imaginée par les enfants, on pourra donc se rendre, le soir, sur le toit de l'école pour assister à une projection de film. On pourra également s'y rafraîchir, en été, en profitant de la piscine sur le toit du cinéma et du jardin.

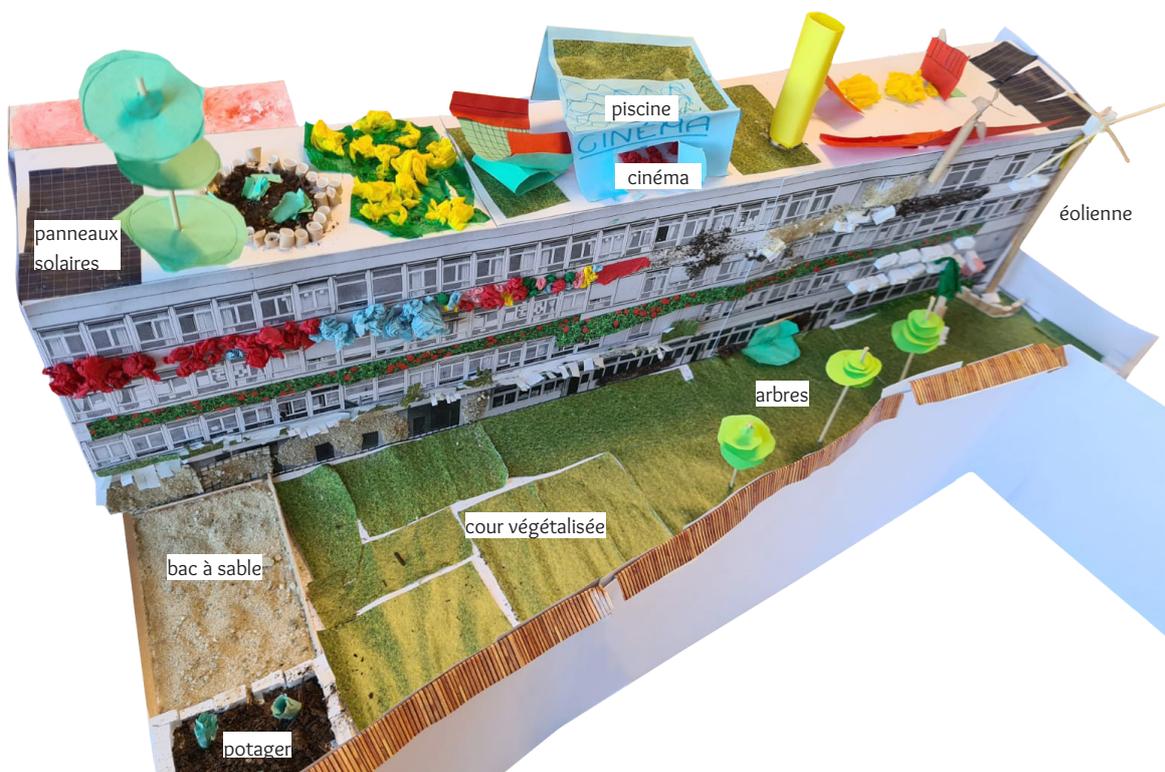
Les salles de classe se transformeront en soirée pour accueillir des activités à destination des habitants du quartier : des cours d'échecs ou de théâtre par exemple.

Le sol de la cour sera perméable car l'ensemble de sa surface sera enherbée. Cela permettra de rafraîchir l'air en été, pour que les récréations soient plus agréables. Des arbres apporteront de l'ombre à la cour.

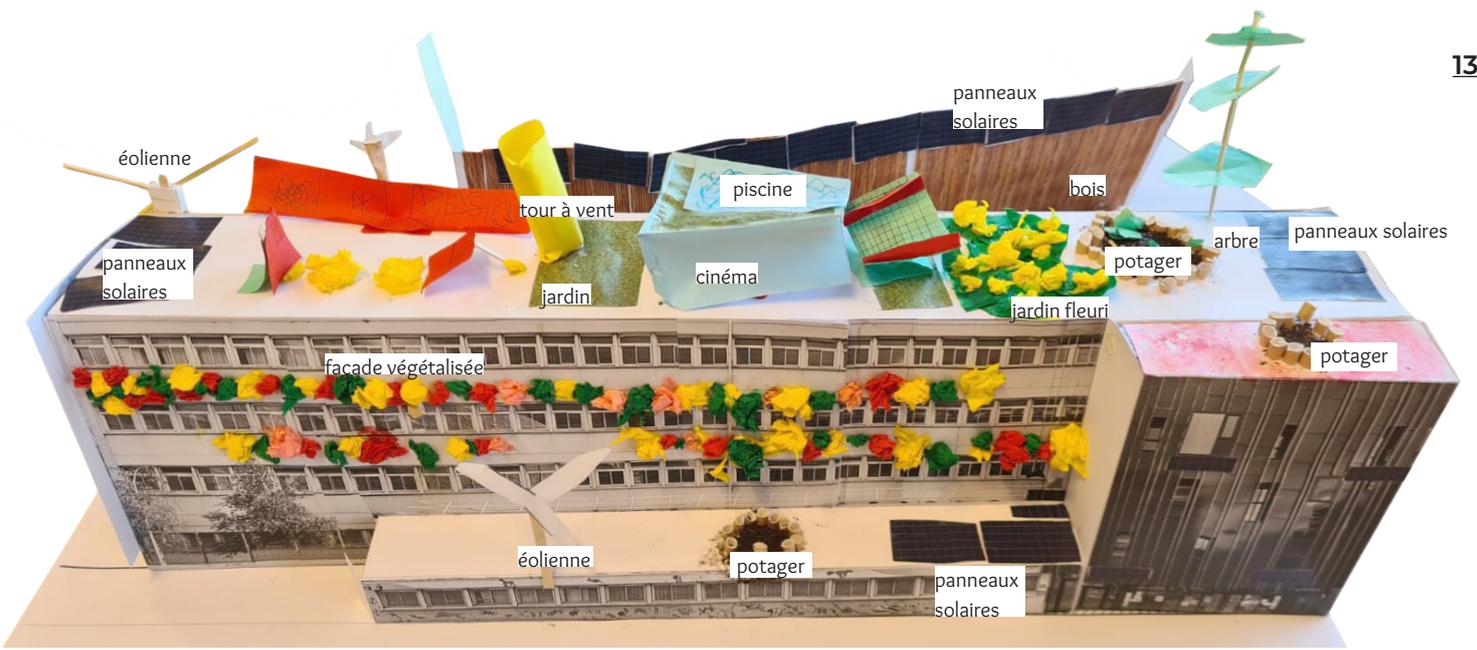
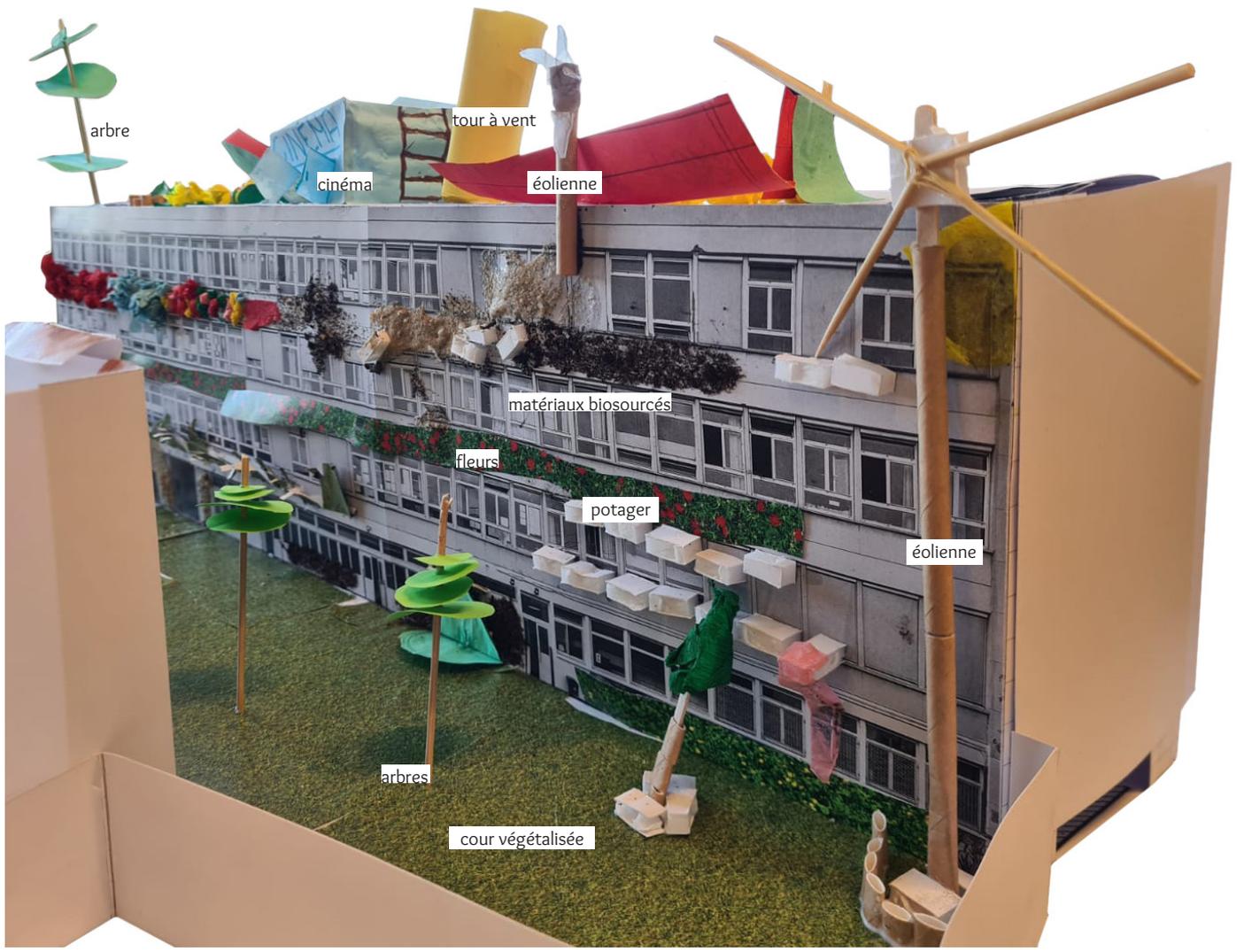
La façade de l'entrée sera végétalisée, tout comme la majeure partie des murs pignons qui bordent l'école. Pour que l'école soit autonome en énergie, une tour à vent et des panneaux solaires seront installés sur le toit, ainsi que sur le long du mur qui délimite la cour.

Enfin, on pourra cultiver des fruits et des légumes dans les nombreux potagers se trouvant dans la cour, sur le toit et sur les rebords des fenêtres.

12



Mon école du futur idéale, école élémentaire EA10 Lamoricière © CAUE de Paris



2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Ca document pédagogique est à destination des enseignants. Il est en accès libre sur le site du CAUE de Paris dans la rubrique PLU des enfants.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux
L'habitat français est confronté à une triple problématique : vieillissement de la population, augmentation de la demande en logements et réduction des surfaces disponibles. Le PLU des enfants vise à améliorer la qualité de vie des habitants en favorisant un habitat plus durable et plus agréable.

Objectifs
- Favoriser la participation des enfants à la démarche PLU.
- Sensibiliser les enseignants et les élèves à la problématique de l'habitat durable.
- Favoriser l'émergence de projets d'amélioration de l'habitat.

Méthodes
- Ateliers de sensibilisation.
- Ateliers de concertation.
- Ateliers de proposition.

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?
Le PLU est un document qui définit les règles d'urbanisme pour une commune. Il fixe les zones d'habitat, les hauteurs des bâtiments, les types de constructions autorisées, etc.

Le PLU des enfants, c'est quoi ?
Le PLU des enfants est une démarche qui vise à associer les enfants à la révision du PLU. Elle permet de prendre en compte leurs besoins et leurs idées dans l'élaboration du document.



REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisiens

La révision de l'urbanisme de la Ville de Paris est une large concertation pour la révision du PLU parisiens. Après une première phase de concertation sur le diagnostic territorial, et une seconde sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la révision du PLU s'achève sur une phase de concertation sur le Projet de Règlement d'Urbanisme et de Développement Durable (PRUD). Le règlement d'urbanisme, qui définit les règles de construction et d'usage, est l'élément clé de la démarche. Le règlement est un document à valeur juridique, relevant du Code de l'urbanisme. Le PADD définit l'orientation de la Ville et les intentions de la commune. Il définit les zones d'habitat, les hauteurs des bâtiments, etc.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

Année	Événement
2019	Le PLU des enfants est lancé
2020	Le PADD est adopté
2021	Le PRUD est adopté
2022	Le règlement d'urbanisme est adopté

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le métier d'urbaniste est le commanditaire d'un projet architectural ou territorial. Il est le chef de file de l'architecture, du paysage ou de l'urbanisme. C'est lui qui définit les objectifs et les besoins du projet. Le métier d'urbaniste peut être public ou privé, mais il est toujours en lien avec le territoire. Il est responsable de la programmation du territoire que l'on aménage.

L'architecture

L'architecture est le processus de conception d'un bâtiment ou d'un espace public. Elle implique la conception des formes, des matériaux, des couleurs, etc. Elle est le résultat d'un processus créatif et technique.

L'urbanisme

L'urbanisme est le processus de planification et de gestion d'un territoire. Il implique la conception des infrastructures, des services, etc. Il est le résultat d'un processus technique et politique.

Le paysage

Le paysage est le résultat de l'interaction entre les éléments naturels et les interventions humaines. Il est le résultat d'un processus évolutif et complexe.

LE LEXIQUE DU BIOCLIMATIQUE

Orientation et ventilation du bâtiment
L'orientation et la ventilation sont deux aspects clés de la bioclimatique. Une bonne orientation permet de maximiser l'exposition au soleil et de minimiser l'exposition au vent. Une bonne ventilation permet de rafraîchir l'air intérieur et de réduire les besoins en climatisation.

Biodiversité et gestion de l'eau pluviale
La biodiversité est essentielle pour un habitat durable. Elle permet de créer des écosystèmes résilients et de réduire les besoins en produits chimiques. La gestion de l'eau pluviale permet de réduire les besoins en eau potable et de prévenir les inondations.

Multiplicité des fonctions
Les bâtiments bioclimatiques sont conçus pour répondre à plusieurs besoins à la fois. Ils peuvent être conçus pour être habités, travaillés, utilisés pour le sport, etc. Cette multiplicité de fonctions permet de réduire les besoins en surfaces et de favoriser l'usage des lieux.

Énergie et déchets

Dans un bâtiment, nous utilisons quotidiennement de l'énergie, principalement l'électricité et le gaz. Mais nous pouvons réduire la quantité de gaz et de CO2 que nous produisons en utilisant des énergies renouvelables et en réduisant nos besoins en énergie.

Matériaux clairs et naturels

Prévoir et considérer le cycle de vie d'un matériau est indispensable à la réduction de notre empreinte carbone. L'utilisation de matériaux clairs et naturels permet de réduire les besoins en énergie et de favoriser la santé des occupants.

Héritage architectural et naturel

Préserver et valoriser le patrimoine architectural et naturel est essentiel pour un habitat durable. Cela permet de créer des lieux de vie agréables et de favoriser l'usage des lieux.

LECTURES

700 ANS À PARIS
Album
de la Ville de Paris
à partir de 3 ans

100 ans d'un immeuble parisien - de la rue de Valenciennes à la rue de Valenciennes
Album
de la Ville de Paris
à partir de 3 ans

Le Royaume de Michel
Album
de la Ville de Paris
à partir de 3 ans

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS
- Lire un album jeunesse et d'appuyer sur les images et l'histoire, pour débattre.
- Mettre une scène, relater les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

DÉBATS
- Tester de reconnaître les époques des immeubles parisiens, en se baladant dans son quartier.
- Choisir la ville (jeu interactif) et proposer la façade de l'immeuble de la rue de Valenciennes.
- Colorier et compléter la Feuille du PADD (à la fin du dossier pédagogique).

La Feuille du PADD : la ville du futur, ça ressemble à...

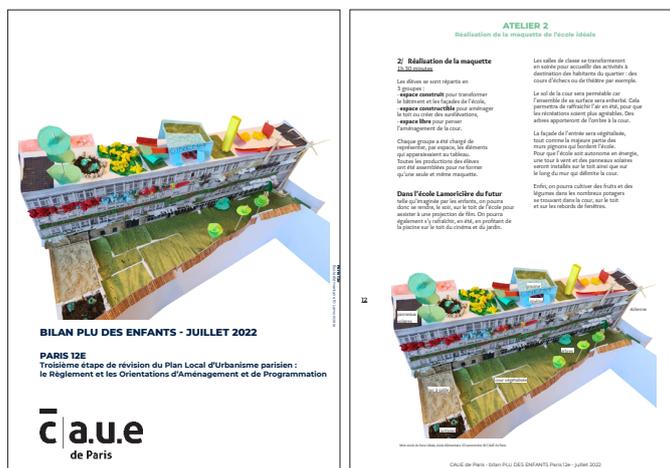


3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 12e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambassadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SCC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

19 mai et 9 juin 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

18 mai et 1er juin 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

21 avril et 12 mai 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

14 et 22 avril 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

11 avril et 9 mai 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

8 et 15 juin 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

18 et 25 mai 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

9 et 16 juin 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

1er et 16 juin 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

23 mai et 10 juin 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

16 et 23 mai 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

24 et 28 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

10 et 24 mai 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

15 et 21 avril 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.